

Covid-19 :

La Poste soutient les commerçants et les artisans

(Parution Forum Le Site 26 mars 2020)

ma ville mon shopp!ng
Votre nouvelle façon de consommer local

Une filiale du Groupe La Poste



En cette période, notre service support vous assiste du lundi au vendredi, de 9h à 19h, hors jours fériés : 0 800 80 01 81.

ACHETEZ LOCAL CHEZ VOS COMMERÇANTS



Homme



Femme



Enfant



Alimentaire



Loisirs



Maison & Déco

Elle leur met à disposition gratuitement sa plateforme de vente en ligne Ma Ville Mon Shopping, qui inclut des services logistiques leur permettant de poursuivre leur activité à distance tout en limitant les déplacements de la population.

Soucieuse d'apporter des solutions à tous les commerces, particulièrement ceux de première nécessité, La Poste participe, pendant la période de confinement, aux dispositifs mis en place par le ministère de l'Économie et des Finances en leur mettant à disposition Ma Ville Mon Shopping. Cette plateforme de vente en ligne inclut des services logistiques permettant aux commerçants et artisans de continuer leur activité à distance tout en limitant les déplacements de la population.

Ma Ville Mon Shopping est une filiale du Groupe créée en 2017 pour favoriser le commerce local (produits licites et non réglementés., hors surgelés). Pendant toute la période de confinement, les collectivités n'ont pas à s'acquitter de l'abonnement à la plateforme pour que leurs commerçants puissent s'inscrire et la commission sur les ventes des commerçants sera supprimée.

Depuis le 24 mars, tous les commerçants et artisans de France (métropole et DOM) peuvent se rendre sur www.mavillemonshopping.fr afin d'inscrire gratuitement et simplement leur boutique et ainsi mettre en ligne les produits qu'ils souhaitent vendre.

Et, depuis le 26 mars, les particuliers peuvent acheter en ligne dans les commerces de proximité inscrits sur Ma Ville Mon Shopping.

Pour les commerçants et particuliers les moins "digitalisés", La Poste a également mis en place un dispositif pour qu'ils créent leur boutique en ligne par téléphone via un numéro vert dédié : 0800 80 01 81

MA VILLE MON SHOPPING, MODE D'EMPLOI

Pour le commerçant

L'inscription sur la plateforme :

1. Le commerçant ouvre gratuitement un profil en renseignant ses informations sur le site www.mavillemonshopping.fr ; sa boutique en ligne est créée instantanément.
2. Il référence ses produits directement dans son espace en ligne sécurisé et dédié : il renseigne le nom du produit, la catégorie des produits, le prix TTC, ajoute une photo s'il le souhaite et valide.
3. Les produits sont alors mis en ligne et disponibles à la vente, avec des solutions de livraison adaptées aux possibilités locales.

La livraison des clients :

À chaque commande passée sur la plateforme, le commerçant est notifié par e-mail et sms. Selon le mode de retrait choisi par le client, le commerçant reçoit les informations suivantes :

- Click & collect / vente à emporter : si les règles de confinement l'autorise, le commerçant communique un horaire de retrait et prépare la commande de son client, qui viendra le retirer en boutique dans le créneau alloué.

- Livraison à domicile (selon les zones géographiques) : le commerçant est notifié par la plateforme de l'heure à laquelle il doit déposer la commande à l'établissement postal ou du passage en boutique du livreur Stuart si ce service est disponible dans sa ville. Il doit emballer la commande comme il le ferait pour un client. Le facteur ou coursier livrera ensuite le client

à l'adresse communiquée par ce dernier. Ma Ville Mon Shopping notifie le client du jour de livraison.

- Livraison par le commerçant : celui-ci s'accorde sur un créneau de livraison avec son client, prépare la commande et assure lui-même la livraison au domicile. La Poste rappelle aux commerçants et aux clients qu'il convient d'appliquer les gestes barrières.

Pour le client

1. Il renseigne son adresse de livraison sur le site www.mavillemonshopping.fr
2. Il accède ainsi au catalogue de boutiques disponibles autour de son domicile.
3. Il sélectionne sa boutique, choisit ses produits, les ajoute au panier.
4. Il choisit son mode de retrait : click & collect (retrait en boutique) ou livraison à domicile.